

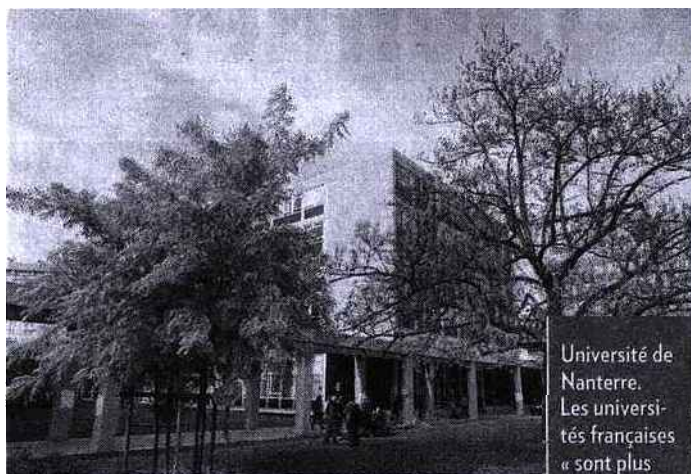
PARTENARIAT « LA TRIBUNE »-AEF AUTOUR DES DEUXIÈMES RENCONTRES UNIVERSITÉS ENTREPRISES (16 ET 17 JUIN)

Les universités sont de plus en plus convaincues des vertus de l'apprentissage

À côté des IUT, très prisés, les CFA, ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET DIPLÔMES PROFESSIONNELS EN ALTERNANCE SE MULTIPLIENT.

PAR CLARISSE JAY

Sil fut un temps où l'apprentissage rimait en France avec échec scolaire, il est révolu. Depuis une dizaine d'années, les universités s'y sont mises, conscientes de l'appétence des entreprises pour des formations immédiatement opérationnelles. Certes, les IUT (instituts universitaires de technologies), qui font la part belle à l'alternance, ne datent pas d'hier. De 13 en 1966, ils sont 116 aujourd'hui (134.000 étudiants). « Ils sont les mieux placés pour l'alternance, à côté des écoles d'ingé-



Université de Nanterre. Les universités françaises « sont plus avancées qu'en Allemagne ou en Italie. »

nieurs et de certains masters », estime Jean-François Mazoin, le président de l'Adiut (association des directeurs d'IUT). Contrats d'apprentissage ou de professionnalisation garantissent des taux d'insertion tournant autour des 90 %.

Mais le mouvement s'accélère et se diversifie. Nombre d'universités ont aujourd'hui leur centre de formation d'apprentis (CFA) ou leur école d'ingénieurs. « Nous avons ouvert avec l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) notre première école d'ingénieurs en 1993, Polytech'Paris UPMC, indique Bruno Bouniol, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Versailles (CCIV). 2.700

de nos apprentis (sur 6.000) le sont en partenariat avec les universités UPMC, Versailles-Saint-Quentin, Cergy, Nanterre. » Même les universités de sciences humaines s'y mettent.

■ ÉLARGISSEMENT

Ainsi de Rennes II Haute-Bretagne qui, après avoir débuté il y a deux ans avec la filière Staps (Sciences et technique des activités physiques et sportives) propose aujourd'hui des masters professionnels en alternance en psychologie cognitive ou en infocom. « Nous souhaitons ouvrir d'autres diplômes à l'alternance, mais il est vrai que cela reste difficile dans les disciplines telles que l'histoire, la sociologie ou les lettres », explique Olivier Desoubry, vice-président de Rennes II.

Loin des idées reçues, les uni-

versités françaises ne sont donc pas en reste en matière de professionnalisation. « Elles sont plus avancées qu'en Allemagne ou en Italie, indique Simone Bonnafous. La question est plutôt celle de la capacité des entreprises à intégrer et professionnaliser des étudiants issus de filières générales. » Pour la vice-présidente de la conférence des présidents d'université (CPU), ce débat est surtout dû « au modèle dual français » qui a favorisé la suprématie des grandes écoles en matière de professionnalisation. « Ce n'est pas le cas en droit ou en médecine, car les universités ont gardé le monopole dans ces disciplines. »

Reste un enjeu pour les universités, la formation continue. Mais, prévient Simone Bonnafous, cette nouvelle priorité n'est pas sans conséquences sur le métier d'enseignant-chercheur, l'organisation de la collecte des fonds, et l'adaptation des universités à une plus grande modularité de leurs enseignements. ■

80.467

C'est le nombre de jeunes qui ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur

par la voie de l'apprentissage en 2006-2007, soit une hausse de 13,9 % par rapport à l'année précédente. Si les BTS en représentent toujours une bonne partie (50,5 %), les diplômes universitaires ne cessent de progresser. Ils étaient 5.157 à préparer un DUT en 2006-2007 contre 4.717 un an auparavant, 7.129 à préparer une licence en alternance contre 5.392 en 2005-2006. Les masters, eux, ont augmenté de 50 % en 2006-2007, à 4.744. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement supérieur n'était que de 20.050 en 1995-1996.

SI CE THÈME VOUS INTÉRESSE

Mardi 16 juin, 15 h 00-16 h 30, conférence 6 : « Comment entreprises et universités peuvent-elles améliorer ensemble l'offre de formation universitaire ? Alternance, formation continue, chaires... », Rencontre universités-entreprises de l'AEF, les 16 et 17 juin 2009 au Cnam, <https://rue2009.aef.info>, Tél. : 01 53 10 09 77.

Le CFA Sup 2000, un pionnier

Créé en 1990 par Paris XII, ce centre de formation d'apprentis fédère **1.200 ENTREPRISES ET 8 UNIVERSITÉS**

SI LES IUT PRATIQUENT l'alternance depuis quarante ans, le **CFA** Sup 2000 a en quelque sorte « inventé » l'apprentissage universitaire en 1990.

« Il s'agissait de répondre au manque d'informaticiens d'une entreprise avec laquelle on travaillait. Le cas des

universités n'était pas envisagé par les textes sur les CFA. Nous nous sommes engouffrés dans la brèche », rappelle Josiane Tatin, directrice du CFA Sup 2000 et, à l'époque, responsable de la formation continue à l'université de Paris XII Val-de-Marne.

Après quelques difficultés dues aux réticences de certaines unions patronales et chambres consulaires craignant de perdre leur monopole en la matière, le CFA démarre avec un Miage (Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises, formation de 3 ans menant à un mastère) de 14 apprentis et une poignée d'entreprises (Essilor, Bred, Casden, Fnac, Auchan, Intermarché). Depuis, il a fait des émules. Nombre d'universités ont créé leur



*Josiane Tatin,
directrice du CFA
Sup 2000.*

propre centre et lui-même est aujourd'hui une structure paritaire regroupant 1.200 entreprises, dont beaucoup du CAC 40, 8 universités (Paris I, X, XI, XII, Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Versailles-Saint-Quentin), le Cnam et 2 écoles, et formant 2.769 appren-

tis répartis dans 85 formations. « Depuis 1990, nous avons diplômé 17.000 jeunes », se félicite Josiane Tatin. Essilor continue à recruter 20 Miage par an et certaines entreprises embauchent des « cohortes » entières d'apprentis, malgré la crise.

Le CFA Sup 2000 visait à l'origine à faire du prérecrutement. Mais la réforme LMD (licence, mastère, doctorat), à laquelle toutes les universités étaient converties en 2006, a changé la donne. « De la simple réponse à des besoins, nous sommes passés à une véritable offre de formations », explique Josiane Tatin. D'où le développement des licences et mastères professionnels. Des évolutions qui, reconnaît-elle, impliquent une « remise en cause des méthodes d'enseignement ». **C.J.**